



Compte-rendu de l'atelier

Objet : CRM DD Groupe 2 - Gestion des déchets

Date : le mardi 06 avril 2010

Durée : de 14h15 à 16h10

par Raphaël Bouju - Atemia

Participants présents

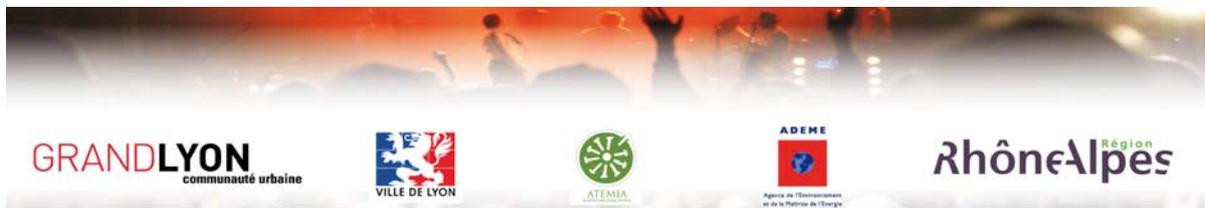
NECIOLLI Christelle - Service propreté GRAND LYON
MANGIN Audrey - Service propreté GRAND LYON
LEMESLE Dominique - Service nettoyage GRAND LYON
BUTCHACAS Christian - Service nettoyage Grand LYON
PEDRON Lénaïk - Service collecte GRAND LYON
SOULIER Tatiana - Espaces verts - Ville de Lyon
RUBIN Emmanuelle - Service des Évènements et de l'Animation - Ville de Lyon
HUMBERT Emmanuelle - Service des Évènements et de l'Animation - Ville de Lyon
ALOTTO Karine - Service des Évènements et de l'Animation - Ville de Lyon
DESOUTTER Claire - Service évènementiel - Région Rhône-Alpes
LOISON Jean-François - Extra Sport
PRIAN Thomas - festival WOODSTOWER
GAGNEUX Arthur - AREMACS

Participants excusés

DOIT Jean-Louis - Service nettoyage GRAND LYON
FAVIERThierry - Service nettoyage GRAND LYON
LESAINTE Fabrice - Service collecte GRAND LYON
MARTEL Olivier - GRAND LYON
PEYSSON Elsa - GRAND LYON
PETRI Franck - GRAND LYON
KAILA Laïla - Service des Évènements et de l'Animation - Ville de Lyon
POITAU Myriam - REGION RHONE ALPES
DARPHEUIL Christophe - NATURAMA
THOMASSON Elsa - ADEME
BARBETT Florence - ADEME
FRANCHINI Céline - Mairie de Villeurbanne
ESNAULT Jean-Sébastien - CMTRA
SIDRINE Mohamed - Sixième Continent

Atelier 2 - Gestion des déchets

Groupe de travail sur les événements éco-responsables - Ville de Lyon



Synthèse des échanges entre participants

Les problématiques identifiées

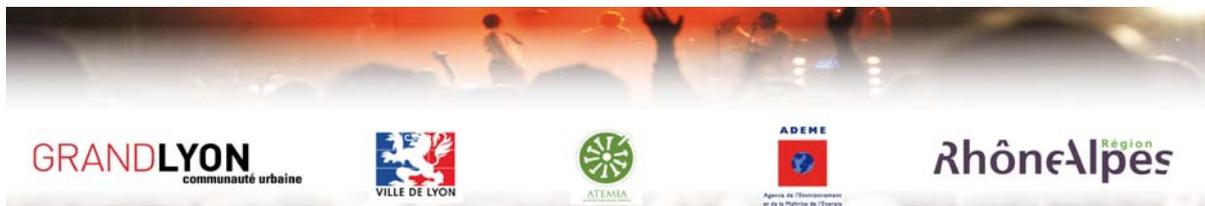
- Le manque de lisibilité entre les champs de compétences des différentes structures (Ville de Lyon, Grand Lyon, Organisateur) quant à la gestion des déchets.
- L'amplitude horaire des manifestations (soir et week-end) rarement compatible avec les horaires de travail des cantonniers et prestataires et induisant le stockage et la surveillance des déchets.
- La difficulté à évaluer et définir le périmètre de collecte des déchets dans le cadre d'un évènement sur l'espace public (sur quel espace doit-on collecter et évacuer les déchets ?)
- La difficulté pour les organisateurs d'anticiper et de gérer les déchets générés par les spectateurs de la manifestation.
- La difficulté à évaluer, en amont de l'évènement, des quantités de déchets allant être générées et donc à prévoir un nombre de bacs et/ou bennes de récupération adapté.
- La difficulté à mobiliser les bénévoles dans la durée notamment pour structurer les actions d'information et de sensibilisation des participants sur le tri des déchets.
- Les relations partenariales rarement compatibles avec les enjeux de dématérialisation des objets promotionnels et des supports de communication offerts par les sponsors.

Les leviers d'action proposés et identifiés

- Construire une fiche d'information visant à présenter les champs de compétences des structures publiques du territoire notamment ceux du Grand Lyon.
- Étoffer le dossier OTEP, devant actuellement être rempli par l'organisateur, en incluant les informations nécessaires au Grand Lyon pour la gestion des déchets sur le site de l'évènement.
- Prévoir avec le prestataire en charge des déchets un système de collecte (horaire et lieu de stockage, le cas échéant, adaptés à la manifestation).
- Lors de la sélection du prestataire en charge de gérer les déchets, intégrer des critères environnementaux dans les cahiers des charges et clarifier les attentes en terme de tri, de recyclage et d'élimination des déchets en fin de vie.

Atelier 2 - Gestion des déchets

Groupe de travail sur les évènements éco-responsables - Ville de Lyon



-Utiliser des gobelets réutilisables pour réduire le volume de déchets et analyser la pertinence environnementale du prestataire grâce à l'outil proposé par la ville de Lyon (l'outil sera disponible sur la plateforme Internet)

-Analyser les factures, notamment en lien avec l'alimentation, afin de remplacer les produits à emballage individuel par des produits en vrac.

-Engager une réflexion sur les déchets (quels types, quel volume, dans quel lieu,...) le plus en amont possible de la manifestation et adapter en conséquence le système de gestion.

-Proposer aux partenaires des canaux de communication dématérialisés répondant à leurs attentes en terme de communication et de retour sur investissement.

-Dans le cas d'une manifestation sportive, intégrer des critères environnementaux dans le règlement des épreuves.

L'évaluation et les indicateurs pertinents

-Les quantités de déchets générés par une manifestation sont comptabilisées en m³, puisque la composition des bacs et bennes de récupération est très variable et hétérogène.

-La réalisation d'une évaluation des quantités de déchets générés sur une manifestation, est un point de départ nécessaire pour mettre en œuvre des actions d'amélioration continue et justifier sa démarche auprès des équipes et partenaires.

Les indicateurs pouvant être identifiés sont les suivants :

- quantité totale de déchets (en m³ ou tonnes)
- quantité de déchets par participant
- quantité de déchets par jour
- quantité et % de déchets recyclés
- quantité et % de déchets valorisés
- quantité et % de déchets éliminés.

Rédacteur

Raphaël Bouju

Responsable Environnement - Atemia

Email. rb@atemia.org

Tel. 04 79 65 24 07

Port. 06 50 11 04 40

Atelier 2 - Gestion des déchets

Groupe de travail sur les événements éco-responsables - Ville de Lyon